

# Commission Affaires scolaires, Jeunesse, Sport, Associations et Numérique

Cette commission est composée de 10 élus du conseil municipal.

Elle se réunit 5 fois par an, avant chaque conseil municipal pour proposer et délibérer des projets de service.

Liens utiles

[Le Conseil municipal](#)

[Caisse des écoles](#)

[PDF](#)